

POISVILLIERS • 2022

BULLETIN MUNICIPAL



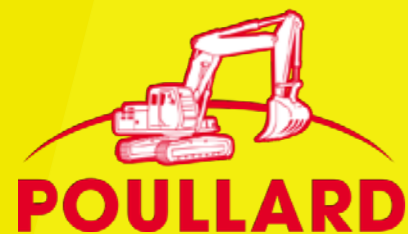


29 rue de la Forte Maison
28300 POISVILLIERS
Tél. : 02 37 21 74 08

contact@romainpascal.fr
www.romainpascal.fr



Chemin des Luets 28300 LEVES 02 37 21 50 00 www.poullard.fr



Terrassement
Démolition
VRD



Recyclage
Vente de granulats
Vente de béton
prêt à l'emploi



*Je respecte ma planète,
J'utilise du sable et du gravier recyclés.*

RN 154 -Poisvilliers (axe Chartres—Dreux) 02 37 21 50 00 www.granudem.fr

infos utiles

MAIRIE DE POISVILLIERS

CONTACTS

32 rue du Village
28 300 POISVILLIERS

Tél. 02 37 22 81 50

Fax : 02 34 40 05 44

Courriel : mairie@poisvilliers.fr

Site : www.poisvilliers.fr

 facebook.com/poisvilliers

 instagram.com/poisvilliers

 Poisvilliers

PERMANENCE

Mardi et Mercredi
de 11h à 12h

Ou sur rendez-vous

ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire Marie BOURGEOT

1^{er} adjoint Fabrice DIEU
Urbanisme

2^e adjoint Thierry PASCAL
Finances

3^e adjoint Fabienne DUPIN
Communication et
services à la personne

Conseillers :

Philippe BRUCH
Elodie CADIOU
Bruno DEHAYE
Stéphanie JEULIN
Mathilde PELLÉ
Jérôme PIRIOU
Corinne RIGAUD

4 • LE MOT DU MAIRE

5 • COMMISSIONS COMMUNALES

6 - 12 • POINT SUR LES CONSEILS
MUNICIPAUX 2021

13 • DATES À RETENIR

14 • BUDGET 2020
EN QUELQUES CHIFFRES

15 - 17 • URBANISME 2021

18 - 19 • DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES
& INFORMATIONS
PRATIQUES

20 - 21 • CHARTRES MÉTROPOLE

22 - 26 • VIE DE LA COMMUNE

27 - 30 • VIE SCOLAIRE

32 - 33 • PHOTO COLLAGE
CIEL POISVILLIERS

34 • SOUVENIRS

34 • ÉTAT CIVIL 2021

Textes et photos : Mairie de Poisvilliers
Directeur de la publication : Marie BOURGEOT

Régie publicitaire - mise en page - impression :
ATOCOM 02 37 91 50 00.

Remerciements aux annonceurs.



“

**JE VOUS PROPOSE DE PLACER 2022
SOUS LE SIGNE DU DYNAMISME.**

Dynamisme par les projets qui sont en cours de réalisation et ceux qui verront le jour en 2022. Je pense ici à la réfection de la rue de la Cordonnerie mais également aux jeux qui viendront habiller la place des Tilleuls d'ici quelques mois. Nous allons également engager notre cimetière dans une nouvelle voie, celle où la nature reprend ses droits et où l'humain structure et façonne pour que chacun puisse circuler agréablement.

Dynamisme à l'image de vos agents et de vos élus qui se mobilisent tout au long de l'année, principalement en cette période de pandémie qui s'allonge et dont on ne voit pas la fin. Béatrice, Nathalie et Yannick travaillent ensemble à vous accompagner pour un village où il fait bon vivre et où l'entraide et le bon sens

prévalent. Croyez bien également que Poisvilliers compte des élus qui sont force de propositions, cela permet d'avancer sereins et motivés vers des objectifs intéressants. Vous aussi, participez et transmettez-nous vos idées pour le village !

Dynamisme à l'image de notre présence sur internet qui grandit chaque jour un peu plus. Nos comptes Instagram, Facebook et PanneauPocket sont suivis par plus de monde que le nombre d'habitants de notre petit village ! Actualités de l'agglomération chartraine, informations de dernières minutes, résultats des élections, photos et bien plus encore vous sont transmis par ces nouveaux canaux. Inscrivez-vous, parlez-en autour de vous et taggez #poisvilliers, faisons grandir ensemble cette communauté...

Dynamisme enfin par les occasions de se retrouver que nous avons créées en 2021 : repas pour nos Aînés, promenade du Père Noël pour les plus jeunes, nettoyage de Printemps ou course de Loïc... Et même si le Covid nous a privé de 14 juillet et de fête des Voisins en 2021, nous ne baissons pas les bras et espérons vous retrouver nombreux en 2022 sur les multiples animations prévues : ne faites pas les timides, participez et profitez-en !

Belle Année 2022 !

Marie BOURGEOT

”



COMMISSIONS

Urbanisme · Voiries Bâtiments · Espaces Verts

Président :
Marie BOURGEOT

Vice Président :
Fabrice DIEU

Membres de la Commission :
Philippe BRUCH
Elodie CADIOU
Bruno DEHAYE
Stéphanie JEULIN

Finances

Président :
Marie BOURGEOT

Vice Président :
Thierry PASCAL

Membres de la Commission :
Fabrice DIEU
Jérôme PIRIOU
Philippe BRUCH

Fêtes et cérémonies · Social Communication

Président :
Marie BOURGEOT

Vice Président :
Fabienne DUPIN

Membres de la Commission :
Elodie CADIOU
Bruno DEHAYE
Stéphanie JEULIN
Mathilde PELLÉ
Corinne RIGAUD

Commission Inter-communale des Impôts Directs

Délégué :
Bruno Dehaye

Suppléant :
Stéphanie Jeulin

CHARTRES MÉTROPOLE

SPL Chartres Aménagement

Représentant :
Fabrice DIEU

Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT)

Délégué :
Thierry PASCAL

Suppléant :
Fabrice DIEU

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et radicalisation (CISPDR)

Délégué en titre :
Marie BOURGEOT (Maire)

Délégué suppléant :
Élodie CADIOU

Représentant «VELO»
Corinne RIGAUD

DÉLÉGUÉS

Syndicat Intercommunal de la région de Fresnay le Gilmert (SIA)

Titulaires :
Marie BOURGEOT
Fabrice DIEU

Suppléant :
M. Philippe BRUCH

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique et de Ramassage Scolaire de Berchères-S^t-Germain / Poisvilliers (SIRP)

Titulaires :
Marie BOURGEOT
Elodie CADIOU
Philippe BRUCH
Fabrice DIEU
Thierry PASCAL

Suppléants :
Stéphanie JEULIN
Mathilde PELLÉ

Comité Local d'Animation et de développement (CLAD) Région Centre

Titulaire :
Fabienne DUPIN
Suppléant :
Mathilde PELLÉ

CORRESPONDANTS

ADAPEI28 :
Philippe BRUCH

Défense :
Bruno DEHAYE

Culture :
Stéphanie JEULIN

Sécurité routière :
Philippe BRUCH

Environnement :
Fabrice DIEU

PROCÈS VERBAL

SUBVENTIONS

Remplacement du bras de la cloche de l'église

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, approuve le projet de réalisation des travaux suivants :

Remplacement du bras de tirage de la cloche de l'église avec remplacement des axes de rotation du joug

Pour un montant de 1795,00€ H.T. soit 2154,00€ TTC. Suite aux subventions Etat et Chartres métropole, le reste à charge communal sera de 359€

ÉCOLE

Remise aux normes électricité et pose d'une caméra pour sécurisation de l'école dans le cadre de Vigipirate

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, approuve le projet de réalisation des travaux suivants :

Remise aux normes de l'électricité et pose d'une caméra pour sécurisation de l'école dans le cadre du plan Vigipirate.

Pour un montant de 4736,67€ H.T. soit 5684,01€ TTC. Suite aux subventions Etat, Département et Chartres métropole, le reste à charge communal sera d'environ 950€

Plateaux sportifs scolaires

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, approuve le projet de réalisation des travaux suivants :

Parcours d'équilibre et plateau sport hand/foot

25
JANVIER
2021

suivantes actualisée annuellement par la variation de l'indice national des fermages.

QUESTIONS DIVERSES

Circulation

M. BRUCH aborde le sujet de la circulation massive des véhicules dans le village le lundi 25 janvier 2021 suite aux accidents sur la RN 154 et la route de Maintenon. M. BRUCH propose d'interroger les services de la Préfecture sur plusieurs points : la pertinence des déviations mises en place par les services concernés, l'arrivée tardive de la gendarmerie, les dégâts constatés par le passage de dizaines de poids-lourds

Mme PELLÉ précise que ce phénomène reste exceptionnel et M. PIRIOU rappelle qu'il s'agit également de la responsabilité des routiers qui empruntent des routes interdites pour leur tonnage.

Mme le Maire rappelle les circonstances des faits :

À 15h30, M. le Directeur d'école la prévient que la circulation s'intensifie dans Poisvilliers et que le bus scolaire va rencontrer des difficultés pour assurer son circuit. Contactée, la gendarmerie l'informe qu'ils sont présents à Berchères Saint Germain mais que les forces de l'ordre sont en nombre insuffisant pour faire face à la situation. La RN 154 est fermée dans les deux sens suite à l'accident d'un poids lourd au niveau de Lèves et un sur-accident a bloqué la route de Maintenon qui servait de déviation. ...

Pour un montant de 4184,13€ H.T. soit 5020,96€ TTC. Suite aux subventions Etat, Département et Chartres métropole, le reste à charge communal sera d'environ 1675€

VOIRIE

Travaux sur route communale Rue de la Cordonnerie

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, approuve le projet de réalisation des travaux suivants :

Travaux de réfection de la rue de la Cordonnerie (route communale)

Pour un montant de 42 040,50€ H.T. soit 50 448,60€ TTC. Suite aux subventions Département et Chartres métropole, le reste à charge communal sera d'environ 30 000€

BUDGET

Fermage PICHON A.

Suite à la délibération du 29 Septembre 1995 portant sur la location des terrains communaux et considérant qu'aucun fermage n'a été émis à l'encontre de M. Arnaud PICHON depuis plusieurs années, Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal d'émettre un titre au nom d'Arnaud PICHON pour le fermage 2020, 2021 et les années suivantes avec une base de 65,11€ actualisée annuellement par la variation de l'indice national des fermages.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'émettre un titre au nom d'Arnaud PICHON pour le fermage 2020, 2021 puis les années

Les axes secondaires, empruntés par de nombreux véhicules, ont été bloqués également :

-un bus en panne et deux camions embourbés sur la RD 133.

-un camion embourbé à Levesville

Le fait d'avoir dévié les camions vers Poisvilliers dans les deux sens a généré un blocage total puisque le cœur du village n'est absolument pas conçu pour un tel flux d'où les dégâts occasionnés.

Mme le maire a évoqué ce sujet sur place avec les forces de l'ordre. Le commandant lui a expliqué que les 2/3 de ses effectifs se composent de jeunes gens de moins de 25 ans et donc encore

peu expérimentés face à un événement d'une telle ampleur.

Au regard de tous ces éléments, Mme le maire prendra attache avec la Préfecture, le Département, la DIRNO et la Gendarmerie.

Colis seniors

M. DEHAYE explique que les colis de Noël ont été très appréciés par les bénéficiaires qui remercient chaleureusement le conseil municipal de cette initiative. Mme CADIOU évoque la possibilité de renouveler l'opération et notamment auprès des personnes qui ne souhaitent pas se rendre au restaurant.

Mme le maire invite le comité « Fêtes et cérémonies » à réfléchir sur la formule à retenir pour l'année prochaine en tenant compte que le repas des seniors doit rester un moment de retrouvailles conviviales

Animations futures

M. PIRIOU interroge les membres du comité sur les futures animations envisagées tout en tenant compte de la situation sanitaire. Sont évoqués la fête des voisins (en extérieur) et la brocante. La réflexion sera approfondie lors des prochaines commissions.

PROCÈS-VERBAL
6 AVRIL
2021

BUDGET

Compte de gestion et compte administratif 2020

Thierry PASCAL, Adjoint délégué aux finances, est désigné à l'unanimité pour présenter le Compte de gestion 2020.

Le Conseil municipal entend, débat et arrête le compte de gestion 2020 du Receveur.

Thierry PASCAL est ensuite élu président de séance à l'unanimité pour présenter le compte administratif 2020

Exercice 2020 POISVILLIERS - Budget en euros

	Dépenses	Recettes	Résultat Exercice
Investissement	38 017,32	57 645,99	+ 19 628,67
Fonctionnement	217 862,75	260 588,63	+ 42 725,88
Totaux	255 880,07	318 234,62	+ 62 354,55

Résultat de clôture de l'exercice (voir tableau A14 du compte de gestion 2020)

	Résultat de clôture	Part affectée à l'investissement	Résultat Exercice	Résultat clôture
Investissement	-34 978,68		+ 19 628,67	-15 350,01
Fonctionnement	+69 430,33	34 978,68	+ 42 725,88	+ 77 177,53
Totaux	+34 451,65	34 978,68	+ 62 354,55	+ 61 827,52

Les comptes sont en concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie Principale de Chartres métropole.

Le Maire se retire et le conseil municipal approuve le compte administratif 2020.

Vote des taxes- Taxe foncière bâti et non bâti

M. Thierry PASCAL présente à l'assemblée le budget de la commune de Poisvilliers et rappelle les taux des taxes foncières (bâti et non bâti) votés en 2020 : TFB = 26,18% et TFNB = 37,14%.

À compter de 2021, les communes ne percevront plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Cette perte de ressources est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB). Afin de garantir les ressources communales, le taux de taxe foncière bâti voté par la commune devra se composer de :

taux communal 26,18% + taux départemental 20,22% = 46,40% (Taux de référence 2021)
Après délibération, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter la pression fiscale et vote donc les taux 2021 : 46,40% (TFB) et 37,14% (TFNB)

Vote du budget 2021

Considérant les recettes attendues et les dépenses prévues, le budget 2021 s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 322 820,52€

Dépenses d'investissement : 140 155,53€

Remboursement des frais ou d'assistance des élus des communes de moins de 3500 habitants.

La loi du 27 décembre 2019 rend notamment obligatoire le remboursement à l' élu des frais de garde ou d'assistance dorénavant pris en charge par la commune. Pour les communes de moins de 3500 habitants, le remboursement s'effectue en deux étapes : remboursement de l' élu par la commune puis remboursement de la commune par le biais de l'ASP. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide le remboursement des frais de garde des élus municipaux selon les critères présentés en conseil.

CHARTRES MÉTROPOLE

Modification statutaire sur le transport et l'accueil des élèves des écoles maternelles et primaires pour l'enseignement de la natation

Mme le Maire donne lecture de la délibération n°CC2021-018 du Conseil communautaire de Chartres métropole approuvant la modification statutaire sur le transport et l'accueil des élèves des écoles maternelles et primaires pour l'enseignement de la natation. Le conseil municipal approuve la modification de la compétence supplémentaire en ajoutant la piscine des Vauroux de la manière suivante : « Transport et accueil des élèves des écoles maternelles et primaires aux équipements sportifs aquatiques classés d'intérêt communautaire pour l'enseignement de la natation ».

QUESTIONS DIVERSES

Cimetière

SERVICES ET TARIFS

Mme le Maire invite la commission « Urbanisme » à réfléchir sur les services funéraires de la commune : durées, tarifs, redevances, nouveaux services :

- Caveau provisoire (dépôt des cercueils en attendant leur inhumation définitive) : créé en 2020, le caveau provisoire n'a pas encore de tarif affecté à son usage.
- Cavurne (petit caveau, accueillant une ou plusieurs urnes) : 1m*1m. Possibilité de proposer des cavurnes le long du mur vers l'ossuaire.
- Redevance pour réduction et réunion de corps.
- Durée des concessions : Plusieurs durées de concession peuvent être accordées

RELÈVE DE SÉPULTURES DE 2020

Mme le Maire distribue à chaque conseiller municipal la lettre de M. Jean-Luc Leromain concernant les restes de son défunt arrière-grand-père, André Leromain. La famille LEROMAIN pensait à tort que la concession de leur aïeul était perpétuelle et les circonstances ont fait que personne n'est venu se recueillir sur la sépulture d'André Leromain pendant les mois où un affichage sur les tombes annonçait leur prochaine relève. La famille Leromain, très attachée à leur aïeul, souhaite, à ses frais, rapatrier sa dépouille dans la concession familiale de Goussainville et récupérer la croix du monument. Le conseil émet un avis favorable.

Vaccination

La campagne de vaccination a commencé avec les personnes de plus de 75 ans. Devant les difficultés pour prendre RDV, Chartres métropole a souhaité mettre en place un recensement des personnes concernées. La commune a donc communiqué la liste des personnes de plus de 75 ans à Chartres métropole. Actuellement, quatre personnes restent à vacciner. La seconde liste comporte quatorze personnes entre 70 et 74 ans et la prise de contact est en cours. Les conseillers seront peut-être sollicités pour le transport sur le site de vaccination •

munes un service instructeur d'aide à la prise de décision pour la gestion des dossiers d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, certificat d'urbanisme opérationnel, permis d'aménager). •••

CHARTRES MÉTROPOLE

Convention de service commun d'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol

Depuis 2014, Chartres métropole met à disposition des com-

Le conseil municipal décide donc de continuer à confier l'instruction des dossiers d'urbanisme à Chartres métropole.

SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT

Approbation des modifications statutaires

Chartres Aménagement S.P.L. fait partie des instances satellites créées par la Communauté d'agglomération de Chartres métropole afin de répondre aux différents besoins de la population. Les statuts actuels de Chartres Aménagement correspondent à sa mission première à savoir la promotion immobilière. Le métier exercé par Chartres aménagement ayant évolué, il est nécessaire de modifier ses statuts.

Le conseil municipal approuve le changement de statuts de la SPL Chartres Aménagement.

BUDGET

Subventions et cotisations 2021

Comme les années précédentes, le conseil municipal s'accorde à privilégier les associations locales.

BUDGET

Redevance d'occupation du domaine public (RODP) - ORANGE

Pour installer leurs réseaux, les opérateurs de télécommunication utilisent largement le domaine public routier ou non, aérien, du sol ou du sous-sol. Ils y sont autorisés par permission de voirie ou par convention. En contrepartie, ils doivent s'acquitter d'une redevance dont le montant est encadré par le décret du 27 décembre 2005. Le conseil municipal décide donc d'appliquer les tarifs maxima prévus

par le décret précité. Pour l'opérateur de télécommunication ORANGE, la redevance de 2021 est fixée à 299,28€

QUESTIONS DIVERSES

Commission fêtes et cérémonies

DATES À RETENIR

- 13 Juillet : retraite aux flambeaux et feu d'artifice
- Septembre : fête des voisins
- Des prospectus seront distribués pour annoncer les différents événements.
- Pot des CM2 : 2 juillet 2021 à Berchères Saint Germain (18h30).
- Poisvilliers : 3 enfants en CM2

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

- Distribution du planning pour le bureau de vote, mise en place de la salle le vendredi à 15h00 •

PROCÈS-VERBAL
7 OCT.
2021

URBANISME

Passage de réseaux sous chemins ruraux

Considérant la requête de M. Rodolphe BOURGEOT concernant le passage d'une canalisation d'eau d'irrigation et celle de M. Thierry BIDARD concernant le passage d'un drain sous des chemins ruraux, considérant que le passage de réseaux sous les chemins ruraux relève des règles de droit foncier et implique donc la création d'une servitude de passage, le conseil municipal approuve la création de ces servitudes de passage avec signatures

de conventions (Mme le Maire se retire pour la prise de décision du conseil municipal et le vote de l'assemblée).

Permis de démolir

Considérant que, depuis le 1er octobre 2007, le dépôt et l'obtention d'un permis de démolir ne sont plus systématiquement requis et considérant l'intérêt de mettre en place la procédure d'obtention d'une décision favorable de permis de démolir permettant de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti, la rénovation du cadre bâti de la commune, une préservation du bâti traditionnel pavillonnaire et de maintenir une harmonisation avec les constructions existantes, le conseil municipal décide d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.

CIMETIÈRE

Règlement

Considérant qu'il a été constaté une absence de règlement du cimetière et considérant qu'il y a lieu de se mettre en conformité en approuvant un texte relatif au fonctionnement du cimetière tant pour les usagers que pour les professionnels devant y travailler afin d'y assurer la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le déroulement de funérailles dans les meilleures conditions d'ordre et de décence, Mme le Maire propose à l'assemblée d'approuver le règlement rédigé par la commission « Urbanisme » du 6 septembre 2021. Le conseil municipal approuve l'adoption d'un règlement de cimetière

Tarifs services funéraires

Mme le Maire invite l'assemblée à valider les nouveaux tarifs funéraires présentés. •••

PROCÈS-VERBAL
17 JUIN
2021

Le conseil municipal valide les tarifs des services funéraires.

PERSONNEL

Autorisations exceptionnelles d'absence pour motifs familiaux-Saisie du Comité technique

Les autorisations d'absence pour événements familiaux sont accordées en fonction des nécessités de service et sont laissées à l'appréciation de l'employeur. L'autorité territoriale a le pouvoir de refuser l'autorisation spéciale d'absence (au cas par cas).
(Voir tableau ci-dessous).

Le dossier sera soumis au comité technique du Centre de gestion pour avis.

Type d'absence	Références juridiques	Durée d'absence	Observations
Évènements familiaux			
Mariage ou PACS de l'agent	Article 59 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984	4 jours ouvrables consécutifs- un événement par an	Jour de la cérémonie inclus
Mariage d'un enfant		1 jour	
Décès conjoint (mariage-PACS-concubinage)	Article 59 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 + QE AN n°44068 du 14/08/00	5 jours ouvrables consécutifs	Jour de la cérémonie inclus
Décès père/mère		3 jours ouvrables consécutifs	
Décès frère/sœur/ grands-parents/petit-enfant/ beau-père/ belle-mère		1 jour	

QUESTIONS DIVERSES

Voirie

Suite à l'accident survenu rue de la Forte Maison alors que la conductrice rentrait chez elle, les élus rappellent l'urgence de mettre en place des dispositifs routiers afin de faire ralentir les automobilistes (chicanes, place de stationnement etc.).

Suite aux remontées d'informations de M. Philippe BRUCH, Mme Corinne RIGAUD et Mme Stéphanie JEULIN, Mme le Maire indique qu'en concertation avec les services de la voirie du Conseil départemental, l'aménagement de la rue de la Forte Maison avec des chicanes et des places de stationnement devra se faire sur la totalité de la voie.

Le futur projet d'aménagement de la circulation dans l'ensemble du village avec des sens uniques de circulation devrait permettre l'aménagement de circulations douces (piétons et vélos) tout en proposant des places de stationnement parfaitement identifiées.

Dès 2022, des installations provisoires seront mises en place rue de la Forte Maison afin de faire ralentir les automobilistes. Elles permettront d'affiner le projet final.

Le Conseil départemental a de nouveau été contacté début septembre pour les domaines relevant de leurs compétences à savoir :

- route départementale à fermer (RD133)
- taille des pruniers à l'entrée du village

- nettoyage des fossés
- circulation des poids lourds et harmonisation de l'interdiction aux plus de 3,5t de circuler dans Poisvilliers et les villages riverains.

Commission fêtes et cérémonies

REPAS DES SENIORS

Le repas des seniors est prévu le dimanche 28 novembre au restaurant « Le Villageois » à Favière.

FOOD TRUCK

Suite à des retours négatifs, le Food truck « Flamur » ne sera plus convié à Poisvilliers. En revanche, le pizzeria « Le Garde-manger » sera présent le mardi des semaines paires •



CHARTRES MÉTROPOLE

Convention cadre de prestation de services gestion mutualisée du dispositif de vidéoprotection intercommunal

Le système de vidéoprotection mis en place par Chartres métropole comprend désormais 4 caméras sur le territoire de la commune. Le projet de vidéoprotection de Chartres métropole englobe tout à la fois la mise en œuvre d'un système de caméras ainsi que le renvoi et l'exploitation des images à un Centre de Supervision Intercommunal (CSI). Une convention doit être signée pour fixer les modalités de mise en œuvre et d'organisation ainsi que les responsabilités de chacun.

Mme le maire précise que la commune conserve en mairie le matériel permettant le visionnage des vidéos. M. le 1er adjoint explique que le nouveau dispositif permettra aux forces de l'ordre de pouvoir suivre un véhicule suspect circulant sur plusieurs communes de l'agglomération.

Le conseil municipal approuve la convention cadre de prestation de services pour la gestion mutua-

lisée du dispositif de vidéo protection intercommunal jointe en annexe de la présente délibération.

CLECT du 16/11/2021 « Eaux pluviales »

Depuis 2019, la compétence « Eaux pluviales » est devenue une compétence obligatoire de l'agglomération après avoir été facultative. Malgré les renseignements fournis par les communes à Chartres métropole sur les dépenses engendrées par la gestion des eaux pluviales, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 3 mars 2020 n'avait pas abouti à un accord tarifaire des communes membres. L'écart entre les dépenses des communes urbaines et celles des communes rurales était trop important pour arriver à un tarif au mètre linéaire équilibré pour les 66 communes. De nouveau réunie le 16 novembre 2021, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a voté un tarif de 1,10€ TTC le mètre linéaire pour la gestion des eaux pluviales soit une dépense annuelle de 2079€ pour notre commune. La Communauté d'agglomération de Chartres métropole n'appliquera ce tarif qu'à compter de 2021. Le conseil municipal décide d'entériner le rapport de la CLECT du 16 novembre 2021.

BUDGET

Subvention établissements scolaires privés

Des établissements privés d'enseignement sollicitent régulière-

ment la mairie pour l'obtention d'une subvention lorsque l'un de leurs élèves est domicilié à Poisvilliers. M. DEHAYE propose que le conseil municipal soit cohérent dans ses choix et que la réponse apportée soit identique pour tous les établissements. L'assemblée abonde à cette proposition et décide que toute demande d'un établissement hors département pourra être refusée par le maire sans avis du conseil et toute demande d'un établissement scolaire d'Eure et loir sera soumis à la décision du conseil. M. DEHAYE suggère que la question pourrait être repoussée dans le cas d'un élève dont la famille connaît des difficultés financières.

Ouverture des ¼ des crédits en investissement de N-1

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de procéder à l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses selon le détail ci-dessous :

Le conseil municipal s'engage à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif de la commune. Il ouvre un quart des crédits du budget de l'exercice 2021 des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2022 et il accepte que le maire engage, mandate et liquide les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits d'investissement ouverts au budget précédent. ...

Chapitre	Crédits BP 2021	Crédits décisions modificatives	Montant total	Crédits ouverts BP 2022
D20	25 000€	0€	25 000€	6 250€
D21	75 065,52€	1050€	76 115,52€	19 028,88€

PERSONNEL

Gardiennage église

Considérant que M. Yannick BOUCHERY, adjoint technique domicilié à Poisvilliers, assure l'entretien de l'église communale et assure une présence lors des cérémonies célébrées dans l'édifice (mariage, enterrement etc), Madame le Maire propose d'accorder à M. Yannick BOUCHERY l'indemnité de gardiennage des églises pour l'année 2021. Le conseil municipal décide d'accorder à M. Yannick BOUCHERY l'indemnité de gardiennage des églises pour un montant de 479,86€. En cas d'absence de M. Yannick BOUCHERY, M. DEHAYE se propose pour le remplacer.

Autorisations exceptionnelles d'absence pour événements familiaux

Les autorisations d'absence pour événements familiaux sont accordées en fonction des nécessités de service et sont laissées à l'appréciation de l'employeur. L'autorité territoriale a le pouvoir de refuser l'autorisation spéciale d'absence (au cas par cas). Les agents territoriaux bénéficient également des autorisations exceptionnelles d'absences qui s'appliquent de droit (civiques, parentales, familiales etc). Les autorisations exceptionnelles d'absence sont susceptibles d'être accordées aux fonctionnaires : titulaires et stagiaires. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder les autorisations exceptionnelles d'absence présentées.

QUESTIONS DIVERSES

Projets 2021

RÉFECTION DE LA RUE DE LA CORDONNERIE :
L'estimation de la société COLAS via Eure et Loir Ingénierie

se chiffre à 42 000€ H.T. L'Ets TP 28 propose une réfection de voirie plus allégée à 28 000€ H.T. environ. L'Ets TP 28 a effectué cette prestation il y a deux ans à Cléviliers et il y a une dizaine d'années à Tremblay les Villages. Il serait intéressant de se rendre sur place afin d'estimer la durabilité de la route dans le temps. Eure et Loir Ingénierie sera consulté pour avis sur le devis de TP28.

TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :

La caméra est installée. Les autres travaux sont programmés la 1ère semaine des vacances de Noël.

CLOCHE DE L'ÉGLISE :

L'Ets Mamias a réalisé les travaux.

PLATEAUX SPORTIFS :

La commande a été passée au salon des Maires fin Novembre.

Achats 2022

Prévision d'achat d'un copieur et d'un ordinateur portable.

Voirie :

TRAVAUX À PRÉVOIR :

- boucher les trous rue du Grand Sentier et rue du village au niveau du n°17 (voir le chef de chantier des travaux rue des Luets)
- redresser les panneaux « Poisvilliers »

PISTE CYCLABLE :

Dans le cadre du « Plan vert » élaboré par Chartres métropole, M. DEHAYE propose de réfléchir à la création d'une piste cyclable qui relierait Poisvilliers à Chartres via Lèves. Mme le Maire explique que le Conseil départemental n'a pas retenu sa demande de route « partagée » sur la route de Saint Prest en raison de la vitesse des voitures. Le projet de piste cyclable en lieu et place du chemin des Luets pourrait parfaitement s'inscrire dans le cadre du « Plan vert » et touristique engagée par l'agglomération.

Réponses du Conseil départemental sur un précédent mail :

- Fermeture de la RD133 : nécessité de coordonner la fermeture de la route avec la commune de Saint Prest
- Taille des pruniers : une intervention complémentaire aux 3 passages annuels de fauchage est programmée
- Circulation des poids lourds : réunion à organiser pour une cohérence de la circulation avec les autres communes
- Accident sur la RN 154 et déviation : compétence de l'Etat
- Route de Saint Prest : organisation d'un sens unique de circulation

Sécurité

Prévenir la gendarmerie de la présence d'un trafic de stupéfiants au niveau de l'entreprise POUILLARD.

Noël

Le Maire remercie la commission pour l'organisation du père Noël et la distribution des colis pour les seniors. M. DEHAYE rappelle que c'est un travail d'équipe. Les conditions sanitaires n'ont pas permis un nombre important de participants à la tournée du père Noël mais d'année en année, le bouche à oreille entraînera certainement une plus grande mobilisation des habitants. Mme CADIOU précise que M. TAMILIO, président des Petites Canailles, apprécie le dynamisme de la nouvelle équipe municipale. Mme CADIOU évoque le choix de certaines communes de proposer aux seniors un repas et des colis de fin d'année. Le repas pourrait être organisé au printemps et la distribution des colis à Noël.

À prévoir : budget supplémentaire ou colis plus petits
Proposition de M. PIRIOU : repas champêtre sous barnum (traiteur et location de barnums) •

ÉVÈNEMENTS DE 2022
(SAUF CONTRORDRE SANITAIRE)

10 & 24
avril
2022

**Élections
Présidentielles**

27
mai
2022

Fête des Voisins

12 & 19
juin
2022

**Élections
Législatives**

13
juillet
2022

Défilé fête nationale
dans les rues de la commune
avec des lampions

31
octobre
2022

Halloween
défilé des enfants

11
déc.
2022

Passage du Père-Noël
dans les rues de la commune



POMPES FUNÈRES - MARBRERIE
INDÉPENDANTE
Stéphane PERCHE

Société agréée par l'association française d'information funéraire - www.afif.asso.fr

- ☛ Organisation complète d'obsèques - Toutes démarches ☛ Rapatriement en chambre funéraire
- ☛ Caveaux, monuments, gravures, dorures ☛ Nettoyage et entretien de sépulture
- ☛ Contrats obsèques ☛ Sélection de monuments 100% français ☛ Articles funéraires





Permanence décès 24h/24

30 bis, Avenue Maurice Maunoury
28600 LUISANT
Tél. : 02 37 25 46 72
Mail : pfm-s@orange.fr

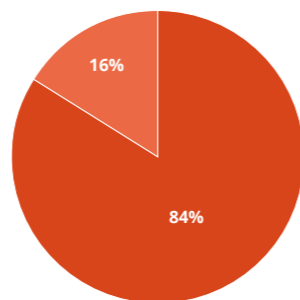
1, rue des Trois Maries
28120 ILLIERS-COMBRAY
Tél. : 02 37 33 28 79
Mail : pfm-s-illiers@orange.fr

www.stephaneperche.fr

INVESTISSEMENT

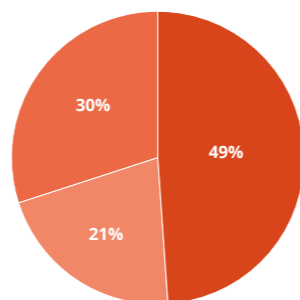
RECETTES

- Dotations fonds divers.....48 387 €
- Subventions d'investissement9 258 €
- Total.....57 645 €**



DÉPENSES

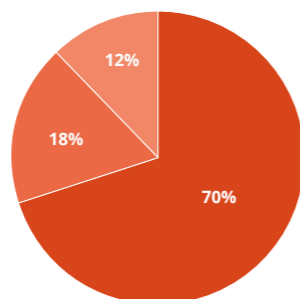
- Report solde34 978 €
- Emprunts et dettes.....21 588 €
- Immobilisations corporelles.....15 429 €
- Total.....71 995 €**



FONCTIONNEMENT

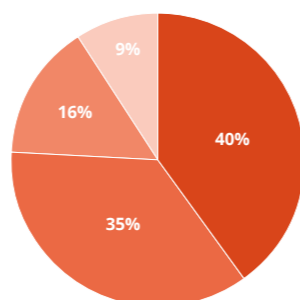
RECETTES

- Impôts et taxes203 779 €
- Dotations53 508 €
- Résultat reporté.....34 451 €
- Autres produits1 423 €
- Total.....293 161 €**



DÉPENSES

- Charges de gestion courante86 147 €
- Charges de personnel75 760 €
- Charges à caractère général34 884 €
- Atténuations de produits.....18 226 €
- Total.....215 017 €**



SUBVENTION ASSOCIATIONS 2021

- Association sportive du collège Soutine150€
- Les Parents des Petites Canailles.....800 €
- Le COMPA25 €
- La Prévention Routière100€

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

N°	DEMANDEUR		TERRAIN		Travaux
	Nom	Adresse	Terrain	Réf.	
01	BOURGEOU Rodolphe	17 rue du Village	1 rue du Château d'eau	E30	Changement de destination
02	PASCAL Romain	29 rue de la Forte Maison	31 rue de la Forte Maison	E402	Bardage pignon hangar et portillon
03	LEGUYADER Philippe	21 rue du Village	Idem	E273	Changement de sous-toiture
04	FERRARO Clément	3 rue du Rabot d'or	Idem	E362	Clôture
05	GOUFFÉ Yvan	18 rue des Luets	Idem	ZL 42	Pose d'une fenêtre de toit
06	PEREIRA Adrien	2 rue du Grand Sentier	Idem	E318	Abri de jardin
07	LE FUR Kilian GUERRA Kimberley	47 rue du Village	Idem	E98	Pose de 5 fenêtres de toit
08	PICHON Arnaud	37 rue de la Forte Maison	Idem	E312	Réfection de toiture
09	PASCAL Romain	31 rue de la Forte Maison	Idem	E403	Pose de 3 fenêtres de toit
10	DIEU Fabrice	2 rue du Château d'eau	Idem	E417 418	Persiennes pvc blanc
11	BOUCHERY Yannick	20 rue du Village	Idem	E55	Peinture volets et portail (gris)
12	BOURGEOU Rodolphe	17 rue du Village	Idem	E413 414	Crépi pierres apparentes (ton pierre)
13	FILLON Jérémy	53 rue du Village	Idem	ZH 50/51	Abri de jardin
14	PIMONT Thierry	40 rue de la Forte Maison	Idem	E167	Pose d'une fenêtre de toit
15	MARTINS Candido	13 rue du Village	Idem	E153	Changement d' huisseries
16	TETART Jean-Luc	10 rue des Lilas	Idem	E340	Clôture
17	PASCAL Thierry	54 rue du Village	54 bis rue du Village	E93	Accès à la maison

PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	DEMANDEUR		TERRAIN		Travaux
	Nom	Adresse	Adresse	Réf. cad.	
01	BEAUDONNAT Olivier et Laetitia	39 rue de la Forte Maison	Idem	E314	Carport
02	HERVIEU Clément LEGRAND Mylène	9 rue du Village	Idem	ZE45	Aménagement des combles Agrandissement de l'habitation Changement d' huisseries

TRAVAUX DE LA COMMUNE

Des petits travaux d'entretien et d'embellissement ont été réalisés avec la remise en peinture des bancs, le remplacement de la vitre de l'abri bus, la suppression des haies sur le devant du parterre entre la rue des Lilas et du Rabot d'or ainsi que la remise en état provisoire de la rue

de la cordonnerie dans l'attente du lancement des travaux de rénovation courant 2022. Il y a aussi eu la mise en place de la boîte à livre sur la place des Tilleuls, qui sera suivi au printemps prochain de l'installation d'un parcours sportif et ludique pour les plus jeunes.



École

Les travaux sur l'école ont consisté en une reprise d'étanchéité de la toiture par suite des infiltrations importantes subies avec les grosses intempéries de cette année. Nous avons également fait procéder à l'installation

d'un visiophone avec une serrure à commande électrique sur le portillon d'entrée. En parallèle, nous avons diligemment la société DEKRA pour un contrôle de la qualité de l'air de l'établissement, celui-ci se réalise

en deux phases, l'une en période hivernale avec le chauffage et l'autre en période estivale. Les premiers prélèvements ont eu lieu du 06 au 10 décembre, les mesures d'été se feront du 13 au 17 juin 2022.

Église

Le volant et le bras de tirage de la cloche, qui restait bien silencieuse ces dernières années, ont été remplacés ainsi que les axes et les roulements des paliers, elle pourra donc à nouveau se faire entendre.

Les ardoises manquantes sur les abat-sons ont été remplacées, nous pourront ainsi les grillager afin d'empêcher la nidation de pigeons dont les excréments corrodent les boiseries sous toitures.



Déploiement fibre

La fibre est arrivée sur notre commune, une très bonne nouvelle pour les tablettes, smartphones, ordinateurs et téléviseurs très largement utilisés actuellement.



Signalisation

Nous avons mandaté la société Via route pour la rénovation de tous les marquages au sol de signalisation routière et l'ajout de trois passages piétons : deux dans la rue de la Forte Maison de chaque côté de la rue des Lilas et un dans la rue des Lilas, entre la rue de la Forte Maison et l'arrêt de bus. Nous avons également décidé de la création de deux stops dans la rue de la Forte Maison à l'intersection de la rue du Rabot d'or.

Un schéma global de sécurisation du village avec une maîtrise des flux de traversée, de vitesse, une limitation de passage des véhicules lourds est en cours de réflexion et prendra plusieurs années. Cela nécessitera la mise en place d'aménagements provisoires tels que chicanes, ralentisseurs, sens unique de circulation dans les années à venir. Ce projet ne peut se construire morceau par morceau, ou rue par rue, mais avec une vision globale pour

mettre en place les aménagements les mieux adaptés tout en tenant compte des contraintes des voiries départementales, des services de transports scolaires, des services publics mais également de l'aménagement potentiel de la future autoroute.

La commission urbanisme se réunit régulièrement et aborde de nombreux sujets, alors n'hésitez pas à transmettre vos idées ou observations, la boîte à lettre de la mairie est à votre disposition !



TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRE

CONCESSIONS CIMETIÈRE	30 ans	
	2m ²	4m ²
Emplacement	400 €	800 €
Caveau rénové	800,00 € + concession	1000,00 € + concession
Droit de superposition	150 €	150 €
Scellement urne sur pierre	200 €	200 €
Urne placée dans caveau	200 €	200 €
Renouvellement emplacement 15 ans	250 €	500 €
Renouvellement emplacement 30 ans	400 €	800 €

CONCESSIONS COLOMBARIUM	15 ans	30 ans
Colombarium avec dépôt d'1 urne	400 €	600 €
Urne supplémentaire	200 €	200 €
Renouvellement	400 €	600 €

CONCESSIONS CAV'URNE (1m ²)	15 ans	30 ans
Cav'urne avec dépôt d'1 urne	400 €	600 €
Urne supplémentaire	200 €	200 €
Renouvellement	400 €	600 €

CONCESSIONS COLOMBARIUM	15 ans	30 ans
	Plaque	Plaque
Jardin du souvenir	50 €	80 €
Renouvellement	50 €	80 €

CAVEAU PROVISOIRE	
0 à 10 jours	gratuit
11 ^e au 30 ^e jour	5,00€/jour
à partir du 31 ^e jour	20,00€/jour

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS

Mariage, PACS	Mairie
Carte d'identité, Passeport	Mairie
Inscription École.....	SIRP
Inscription liste Électorale, Recensement, État civil.....	Mairie
Problème Éclairage de rue.....	Mairie • Synelva
Acheter ou vendre une maison.....	Agence Immobilière • Notaire
Trouver une assistance maternelle.....	Mairie • Internet
Urbanisme	Mairie
Poubelles cassées ou perdues, Déchets Verts, Encombrants	Chartres Métropole
Concession Cimetière.....	Mairie
Eau, Assainissement.....	CMEau
Électricité	Synelva
Prestations aux Seniors	Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

DEMANDE DE TRAVAUX

Toit, tuiles : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Photovoltaïque sur le toit : DP

Fenêtre, porte fenêtre :
Création, changement : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Parabole : > 1m : DP

Fenêtre de toit de type velux : DP

Veranda, terrasses couverte : ≤ 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
> 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Extension :
- 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Garage si accolé à l'habitation :
- 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC

Façades, ravalement, bardage : DP
Si teinte identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Cabane, abris de jardins, appentis :
< 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 20m² : DP
> 20m² : PC

Terrasse non couverte de plein pied (béton ou bois) :
Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité sauf secteur protégé.
Surélevée - 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé
Surélevée - 40m² : DP (si SP totale ≤ 150m²)
Surélevée + 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Mur de clôture, clôture : DP

Portail : DP

Piscine :
≤ 10m², non couverte : aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 100m², non couverte : DP
≤ 100m² avec couverture de moins de 1,80m de haut : DP
> 100m² : PC

DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire
SP : Surface plancher

COMMERCES ITINÉRANTS À POISVILLIERS

Poissonier NOWAK

Mardi midi
(entre 12h00 et 13h00)
06 10 49 14 43

La Fringale

Vendredi semaine impaire
sur la place de l'église
Commande au 06 60 86 18 41

Boucher DARMIGNY

Mercredi après-midi et samedi après-midi
(entre 14h00 et 16h00)
02 37 23 98 90

Le Garde manger

Mardi semaine impaire
sur la place de l'église
(commandes dès-16h)
Commande au 06 11 75 75 25

ASSISTANTES MATERNELLES

DA SILVA Laura

9 rue des Luets.....02 37 22 88 41 • 06 76 26 85 61

TAILLANDIER Nathalie

12 rue des Luets02 37 22 89 50

RÉCENSEMENT MILITAIRE

CULTES

Secteur inter-paroissial
Renseignements

Maintenon

28 rue du Maréchal Maunoury
02 37 23 01 28

Lundi de 15h00 à 17h30

Du mardi au vendredi
10h à 12h • 15h00 à 17h30

Samedi de 10h à 12h

paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr
www.paroissemaintenon.com

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE ROUEN
Infos Recensement

Le recensement Militaire
Conformément à la loi, le recensement doit avoir lieu entre le jour du 16^{ème} anniversaire et au plus tard 3 mois après.
L'attestation de recensement remise en mairie est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique avant l'âge de 18 ans.

e-recensement
Déjà plus de 3200 communes raccordées aux démarches en ligne « Recensement citoyen obligatoire »
Demandez votre raccordement SGIAP

Pour qui ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pour quoi ?
Pour enregistrer et permettre la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

Pour plus d'informations sur le recensement, contactez directement le Centre du Service National de Rouen
Cellule Partenariats et Relations Extérieures

CNE DAMIENVAL ☎ 02 32 08 20 81
Mme LECLERQ ☎ 02 32 08 20 32

demarches.jdc@csn.defense.gouv.fr
anne.loder@csn.defense.gouv.fr



DÉCHETS

Contactez CHARTRES MÉTROPOLE au 0 800 22 20 36

Accès autorisé dans toutes les déchetteries de Chartres Métropole. À noter que celle de Chaunay est fermée le mardi et celle de Champhol est fermée le jeudi ; fermeture également les jours fériés en hiver et le 1^{er} mai.

Ramassage des ordures ménagères

Le jeudi en début d'après midi

Ramassage des encombrants

Deux fois par an.

Déchets verts

En déchetterie ou à la benne mise à disposition sur la commune.

Collecte et tri sélectif des déchets ménagers

Conteneurs rue de la Cordonnerie.

TRANSPORT À LA DEMANDE

TARIFS

- BILLET UNITAIRE : 2,30 €
- CARTE DE 10 VOYAGES : 21 €
- CARTES JEUNES & FILIPLUS : GRATUIT en période de vacances scolaires uniquement sur présentation de la carte de transport ou vous de validité.

GRATUIT POUR :

- les accompagnants des personnes à mobilité réduite (selon la carte d'invalidité ou la mention « sans personne » ou « besoin d'accompagnement »)
- les enfants de moins de 6 ans.

Prise en charge

- PERSONNES VALIDES : de votre domicile à l'une de nos 13 destinations.
- PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE : de votre domicile à une adresse de votre choix à Chartres.
- CARTES JEUNES & FILIPLUS : Période de vacances scolaires d'un point d'arrêt du réseau Filibus à une de nos 13 destinations.

0 801 90 10 28

DÉPLACEZ-VOUS DEPUIS LES COMMUNES NON URBAINES DE CHARTRES MÉTROPOLE !

www.filibus.fr

Service ouvert à tous !

2,30 € Le trajet

NOS DESTINATIONS

- Gare routière de Chartres
- Place Océaire
- Place Morand
- Théâtre de Chartres
- Complexe aquatique-piscine l'Odyssée
- Hôpital Pasteur au Coudray
- Antenne Henri Ey de l'Hôpital Pasteur au Coudray
- Antenne Henri Ey de l'Hôpital Pasteur
- à Montigny
- Classeau Saint François à Marnyville
- Classeau Van Secours à Chartres
- Classeau d'Orthographe à Capelle-Orléans
- Centre de soins Les Boucares à Noyant-le-Phaye
- à Noyant
- à Noyant-Dieu

PÉRIODE SCOLAIRE : 07:00 à 17:00 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi

PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES : 07:00 à 17:00 - Du lundi au samedi

RÉSERVATION : 0 801 90 10 28

Le service applique le principe de non concurrence avec les transports existants (car, train, bus). Aide 50,7 de règlement d'exploitation.

GUICHET UNIQUE Chartres métropole

Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

Accueil physique

Place des Halles
28000 Chartres

Site

www.chartres.fr/services-en-ligne/rdv-guichet-unique

Accueil téléphonique

02 37 23 40 00

Mail

contact@ville-chartres.fr

CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS-ADOLESCENTS

Association des PEP 28

Adresse

3 rue Charles Brune
28110 LUCÉ

Téléphone

02 37 88 14 14

Mail

standard@pep28.asso.fr

L'ODYSSÉE ESPACE AQUATIQUE ET PATINOIRE

Vous bénéficiez des tarifs et des prestations de Chartres Métropole.

Pour plus d'infos

www.vert-marine.com
02 37 25 33 33

POINT D'ACCÈS AU DROIT

02 36 67 30 40

5 rue du Docteur Gibert 28000 CHARTRES
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

www.chartres-metropole.fr/dynamique/le-point-dacces-au-droit-pad

Aide aux victimes :

L'AVIEL (Association d'aide aux victimes en Eure et Loir) vous propose une écoute privilégiée, vous informe sur vos droits, vous oriente vers les services compétents et vous soutient dans vos démarches.

AVIEL • 02 37 36 50 36

www.france-victimes28.fr

Accès au droit :

Avocats, notaires, huissiers et conciliateurs de justice vous conseillent gratuitement. Une permanence d'Écrivain public est également assurée.

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Action sociale

Adresse

29-31 rue Nicole
28000 CHARTRES

Téléphone

02 37 23 52 12
02 37 23 52 13

NUMÉROS UTILES

Centre hospitalier de Chartres

Hôpital Louis Pasteur
4 rue Claude Bernard
28630 LE COUDRAY
02 37 30 30 30

Secours Urgences

Gendarmerie

17 ou 02 37 91 27 10

Pompiers

18 ou 112

SAMU

15

Centre anti-poisons (Angers)

02 41 48 21 21

Médecins de garde

15

Enfants maltraités

119

Pharmacie de garde

32 37

Cabinet infirmiers Bailleau l'Evêque

02 37 22 97 72

Infirmière

Berchères-Saint-Germain

06 64 04 59 91

02 37 27 19 64

AGENDA TECHNIQUE

Grdf (Gaz de France)

Urgence sécurité Gaz :

0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel

0 810 224 000 (prix d'un appel local)

BOITE À LIVRES

Une jolie boîte à livres s'est installée le 7 Mai 2021 sur la place des Tilleuls.

N'hésitez pas à la faire vivre...



L'AGGLO FAIT SON NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Parce que la protection de l'environnement et l'écologie commencent par le respect de l'endroit où l'on vit, le 05 Juin dernier, un ramassage de déchets sauvages a été organisé sur la commune.

Chaque année, l'agglo organise cet événement pour promouvoir le développement durable et le respect de l'environnement et c'est

quelques quarante communes qui ont participé à cette 7ème édition. Une trentaine de petits et grands ont ramassé à Poisvilliers près de vingt sacs poubelle de déchets divers (principalement sur les axes de sorties de la N154...) participant aux cinq tonnes de déchets collectées sur l'ensemble de Chartres Métropole.

On vous attend tout aussi nombreux pour la 8ème édition, suivez les actualités pour rester informés !

« LA MER COMMENCE ICI »

Le 09 Juin 2021, l'association « les Naturéliens » est venue peindre sur nos trottoirs le message « Ne rien jeter, la mer commence ici ». À quelques endroits stratégiques, il rappelle qu'on ne jette pas ses déchets dans le caniveau : ils vont directement polluer l'eau, notre ressource la plus précieuse !

Cette opération s'est également réalisée à Challet, Dammarie, Saint Piat, Faverolles, etc... « les Naturéliens », une association à suivre et à rejoindre pour tous ceux qui souhaitent mettre en avant la richesse de la nature en Eure-et-Loir via des ramassages de déchets ou des balades thématiques conviviales.



DISTRIBUTION DES PANIERS GARNIS

Des paniers garnis composés de produits locaux ont été distribués aux aînés n'ayant pas bénéficié du repas organisé le 28 Novembre dernier.



COURSE CONTRE LE CANCER DE LOÏC

Pendant ses congés annuels, il a traversé la France en alternant marche et course à pied pour soutenir sa cousine malade du cancer et a fait une petite escale dans notre village mi-août.

Ce projet est devenu une course solidaire pour toutes les personnes atteintes de cette maladie.

Parti le 31 Juillet 2021 de Saint Léon en Gironde il a terminé son trajet le 22 Août à Amiens en parcourant 711kms en compagnie de Francis un accompagnateur exceptionnel en camping car.

Il a rassemblé la somme de 30711euros qui a été remise à l'institut Curie le jeudi 21 Octobre dernier. Bravo Loïc



REPAS DE NOS AINÉS

Annulé durant l'année 2020, le repas de nos aînés a fait son retour en novembre dernier avec un menu gourmand :

- Kir pétillant aux fruits exotiques et ses amuse-bouches

- Ballottine de lotte sur julienne de légumes
- Magret de canard à la figue et sa garniture
- Assiette de salade et duo de fromages affinés
- Paris -Brest et sa boule de glace.

Un moment de convivialité très apprécié par tous.

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Fin novembre, elle est revenue tenir compagnie à notre sapin.

Elle attire l'œil la boîte aux lettres du Père-Noël. Toujours aussi belle, elle a bien rempli son rôle en communiquant directement avec le Père-Noël. Quatorze belles lettres y ont été déposées



LE TRINEAU DU PÈRE NOËL

A l'issue de la ballade dans le village, le Père-Noël a remis un sachet de bonbons aux enfants présents.

Chocolats et vins chauds ont été offerts dans la cour de la mairie pour terminer l'après-midi.



DEUX POISVILLOIS SUR L'UT4M CHALLENGE

Après avoir participé avec mon fils Thomas à plusieurs marathons et trails longs en montagne, c'est Thomas à l'issue du trail des glaciers de la Vanoise (73 kms pour 3800m de D+/D-), qui m'a lancé le défi de nous présenter en juillet 2020 sur le trail «UT4M Challenge». La situation sanitaire de 2020 ne permettant pas son organisation, nous avons reporté nos inscriptions sur l'édition 2021. L'UT4M ou Ultra Tour des 4 Massifs se déroule du 15 au 18 juillet en Isère, autour de Grenoble, ville cernée par les 4 massifs montagneux du Vercors, de Taillefer, de Belledonne, et de la Chartreuse. Sur 4 jours consécutifs, nous découvrons tous les jours un nouveau massif. Tous les soirs, des bus nous ramènent sur Grenoble où nous logeons, et nous conduisent le lendemain matin à l'arrivée de la veille qui devient la ligne de départ de la nouvelle journée.

Jour 1 : Seyssins (banlieue de Grenoble) / Vif, 39,2 kms, 2670 D+/2620 D-, massif du Vercors.

Le départ est prévu pour 8h00 mais nous avons RDV à 7h00 pour un contrôle de nos sacs avec leur équipement obligatoire. Le staff d'organisation nous souhaite la bienvenue, nous donne les consignes de sécurité à respecter, et nous souhaite bon courage car la météo s'annonce très capricieuse pour 48 heures. Nous constaterons que les prévisions de Météo France s'avéraient particulièrement précises. Pendant 2 jours, nous allons courir plus souvent sous la pluie et dans les nuages que par temps sec.

Pour cause de COVID, le départ se fait en 4 vagues d'environ 150 coureurs, espacés de 20'. Nos dossards nous placent dans la 3ème vague, et nous prenons notre départ à 8h40 sous une pluie fine qui deviendra bien plus importante dans la journée pour cesser vers 16h.

2021 est le millésime qui me permet de partager avec Thomas une course avec la particularité qu'il est 2 fois plus jeune puisque respectivement âgés de 32 et 64 ans. Même si nous prenons le départ côte à côte, il est bien sûr convenu que chacun ira à son rythme, et donc que je retrouverai Thomas à l'hôtel

en soirée, puisqu'il sera arrivé bien plus tôt que moi.

Le site internet de l'UT4M nous présentait de magnifiques paysages avec de jolis points de vues sur Grenoble, sur le massif du Vercors et ses alpages mais la météo ne nous aura pas permis de profiter de ces panoramas. Souvenir marquant de cette première étape, nous avons longé et gravi les marches du tremplin olympique ayant servi pour les J.O. de Grenoble en 1968. Second souvenir que l'on gardera de cette première journée, la météo exécrable rendant les chemins empruntés en véritables bourbiers glissants. Vers 16h, la pluie cesse, mais les nuages sont bas et je termine cette première étape en ayant pris soin de respecter les barrières horaires imposées, mais en m'économisant pour garder des forces pour les 3 journées à venir. Je retrouve Thomas à l'hôtel, nous débriefons nos journées, il est arrivé avec 1h16' d'avance sur moi et semble pas du tout fatigué. Douche, repas et extinction des feux pour une courte nuit car le bus du lendemain partira de Grenoble à 5h15 pour un départ de course à 7h00.

Jour 2 : Vif / Rieupeyroux, 50,9 kms, 3420m D+/3180m D-, massif de Taillefer.

Cette étape, c'est la grosse étape de l'UT4M, à la fois par son kilométrage et par son dénivelé. De ce massif de Taillefer, à nouveau nous ne verrons pas grand chose. Le portable restera dans le fond du sac (pas de photos). Je ne verrai le soleil qu'à une centaine de mètres d'un col pour ensuite redescendre dans les nuages bas. Le terrain est moins boueux mais très minéral, il faut être prudent et ne pas se blesser. J'ai souvent le nez sur ma montre, mon altimètre et le road-book pour me donner des marges sur les 5 barrières horaires de cette journée. Je termine avec seulement avec 30' d'avance sur la barrière du jour, mais pour rejoindre Grenoble, il me faut attendre l'arrivée des derniers. Je rejoins Thomas qui a couru en 1h45 plus vite que moi mais qui est à l'hôtel depuis plus de 3 heures. Aucun signe de fatigue de son côté, et pour ma part, je me sens la force de prendre le départ du jour 3.



Jour 3 : Rieupeyroux / St Nazaire les Eymes, 46,2 kms, 2650m D+ / 2920m D-, massif de Belledonne.

Réveil 3h45, départ bus 5h15 pour un départ de course à 7h00. Au briefing, on nous annonce que nous allons nous «promener» dans la vallée sur 3 kms avant de monter un «mur». De l'altitude 500, nous monterons à l'altitude 1600 sur 3 kms, soit 1100 mètres de dénivelé, un pourcentage à 35%. Sur cette ascension, j'arrive à suivre le rythme de Thomas qui ne se trouve qu'à une cinquantaine de mètres devant moi. Au sommet de ce mur Thomas reprend son rythme et je ne le reverrai qu'à l'hôtel. La météo n'est pas extraordinaire, mais il ne pleut pas, le parcours continue à monter. Au delà de l'altitude 2000, nous sortons des nuages pour continuer à monter vers le 1er ravitaillement de la journée, à la croix de Chamrousse, Km13 (alt 2300). Le ciel est bleu, le soleil illumine les sommets, nous sommes au dessus d'une mer de nuages, les paysages sont magnifiques. Enfin quelques photos! Le ravitaillement est le bienvenu, et même si je suis large sur cette première barrière horaire, la fatigue cumulée des 2 premiers jours et de cette longue ascension, m'interroge sur ma capacité à aller au bout de l'épreuve. Je repars en me disant que le plus dur de la journée est derrière moi, et qu'il me faut gérer mes efforts sur les 33 derniers kilomètres pour ne pas me mettre dans le «rouge». Finalement, je termine en 12h04' pour une barrière à 13h de course. Thomas a terminé en 10h18'. Je retrouve Thomas à l'hôtel qui m'annonce que physiquement, il se sent bien, mais, qu'il a ressenti en fin de parcours une vive douleur au niveau du tibia et me montre

un gros hématome. Bien sûr, il a consulté internet et me dit que tous les symptômes laissent penser qu'il pourrait être victime d'une fracture de fatigue, et qu'il ne pourra prendre le départ du jour 4 si la douleur persiste. Le moral de Thomas est au plus bas, je tente de le reconforter, et la nuit de repos sera peut-être bénéfique pour reprendre le départ de cette dernière journée.

Jour 4 : St Nazaire les Eymes / Grenoble, 43,8 kms, 2790m D+ / 2850 m D-, massif de la Chartreuse.

Réveil à 5h00, bus à 6h15 pour départ de course à 8h00. Thomas grimace, me dit qu'il «ne le sent pas» mais s'équipe quand-même pour prendre le départ. Dès la descente du bus, il tente de trotter, mais s'arrête de suite, la douleur est présente et il ne serait pas raisonnable de prendre le départ. Thomas attristé m'encouragera pour cette

dernière journée puis après mon départ ira déclarer son abandon auprès de l'organisation. Pour lui, c'est retour en bus sur Grenoble. De mon côté, je pars doucement, et me surprends à doubler quelques coureurs. Au km 27, il ne me reste plus que 16 kms, une ascension de 500m de dénivelé et ensuite une longue descente régulière, pas accidentée et 5 heures devant moi. Les sensations sont bien meilleures qu'au cours de la journée 3. Sauf accident (mais je suis prudent) j'irai au bout. Thomas m'attend à l'entrée de la vieille ville de Grenoble, l'arrivée doit être toute proche car j'entends le speaker commenter les arrivées, mais les organisateurs ont prévu une promenade d'un petit kilomètre dans la vieille ville où les terrasses sont bondées. Finalement, je termine cette dernière journée en 10h14' avec 1h46' d'avance sur la barrière horaire du jour. Récupération de ma médaille et de mon maillot «Finisher» et ac-

compagné de Thomas, direction le bar pour une bonne pinte de bière en guise de réhydratation. A l'issue de cette journée, mes sentiments sont partagés entre ma satisfaction d'être allé au bout de l'épreuve, mais la frustration de voir Thomas ne pas pouvoir prendre le départ du J4. Depuis, Thomas s'est bien rétabli et a couru le marathon de Paris en octobre en 3h43'.

Thomas et Thierry PASCAL



L'UT4M EN QUELQUES CHIFFRES.

545 partants

666 inscrits, mais seulement 545 partants (les conditions météo et sanitaires en auront découragé plus d'un)

410 arrivants

410 arrivants (75,23%)

135 abandons

135 abandons (24,77%) dont 19 coureurs «hors délai» sur l'une des barrières horaires

FOODTRUCKS

La commune a fait appel à deux FOODTRUCKS afin d'offrir aux habitants un service de vente à emporter une fois par semaine.

Tout d'abord, nous avons Thierry « LE GARDE MANGER », qui vous propose ses services pour des pizzas à emporter tous les mardis en semaine paire sur la place de l'Église. N'hésitez pas à passer commande dès 16h au 06 11 75 75 25. Une carte diversifiée, une pâte fraîche ainsi que de la viande bovine française.

Ensuite, Laurent « La Fringale » qui vous propose une cuisine américaine et vous offre un grand choix de burgers et hot-dogs fraîchement préparés sur place. Vous le retrouverez sur la place de l'Église tous les vendredis en semaine impaire. Passez-lui commande au 06 60 86 18 41.



LES PETITES CANAILLES



Les Petites Canailles ont le cœur lourd. Suite à la crise sanitaire, nous avons été dans le regret d'annuler le loto, la chasse aux œufs, la kermesse ainsi que le spectacle de Noël des enfants.

Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale a pu avoir lieu.

Les distanciations sociales et le port du masque ont bien été respectés.

Vincent TAMILIO
Président de l'association
Karine BARBÉ
Secrétaire
Olivier ACHAINTE
Trésorier

Tombola

Suite à l'annulation de notre loto nous avons décidé d'organiser une tombola pour remettre les lots en jeu. Merci beaucoup pour votre participation.



«Vide ta chambre» et vente de sapins

Nous avons eu la chance de pouvoir maintenir notre deuxième « Vide ta chambre ! » ainsi que la vente des sapins, merci à vous tous d'avoir joué le jeu ! Nous espérons que ces événements vous auront autant plu qu'à nous.



Liste au Père Noël

Cette année encore Les Petites Canailles ont décidé d'envoyer une liste au Père Noël pour que les enfants puissent retrouver des cadeaux ou subvention pour le voyage scolaire au pied du sapin de l'école.

Tookets

Nous avons la joie de vous annoncer que depuis peu nous sommes sociétaires au Crédit Agricole. N'hésitez pas à faire bénéficier notre association de vos Tookets.



Facebook

Suivez-nous sur notre page Facebook  Les Petites Canailles de Berchères-St-Germain et Poisvilliers

Bénévoles

Nous souhaitons la bienvenue à Caroline et Marie-Laure. N'hésitez pas vous aussi à nous rejoindre.

Nous sommes également à la recherche de lots pour nos diverses activités.

Aidez-nous à faire de ces événements des moments inoubliables.

Contact

Président : Vincent TAMILIO
lespetitescanailles28300@gmail.com



LES ÉVÈNEMENTS DE 2022 (SAUF CONTRORDRE SANITAIRE)

Date	Événement
Dimanche 20 mars 2022	Loto
Dimanche 3 avril 2022	Chasse aux œufs
Vendredi 17 juin 2022	Kermesse
Vendredi 23 septembre 2022	Assemblée Générale

2021 À L'ÉCOLE, UNE ANNÉE EN DEMI-TEINTE EN TEMPS DE COVID

« Jonglant entre protocoles sanitaires et fermetures de classes, l'école et le SIRP ont connu encore une année maussade : peu de sorties scolaires, pas de grand repas de Noël...

La traditionnelle cérémonie de départ des CM2 a pu se tenir en Juin, permettant aux élus des communes de Berchères et Poisvilliers de remettre aux élèves leur cadeau de fin de primaire. Un diaporama des plus belles photos de leurs années à l'école a été projeté.



Les élèves de Poisvilliers ont pu aussi profiter d'un pique-nique dans les jardins de leur école pour le dernier jour avant les grandes vacances.

Plus récemment, ils ont pu apprécier le sapin de Noël installé par le personnel de cantine toujours motivé pour égayer les lieux.



Coté personnels, 2021 aura vu le départ de Fabienne pour d'autres aventures, après 14 ans de bons et loyaux services à la cantine de Poisvilliers. Merci pour tout ce qu'elle a fait pour nos enfants, je suis persuadée qu'ils garderont d'elle un souvenir impérissable. Merci également à Audrey et Alison qui ont travaillé avec nous cette année.

C'est donc maintenant Patricia, Lydia, Stéphanie et Philippe

qui s'occupent de la cantine à Poisvilliers, et Florence, Sylvie, Gerty, Laurence et Patricia à Berchères.

À la garderie du matin Laurence et Patricia encadrent les enfants et Sylvie, Lydia, Gerty et Jean Pascal s'en chargent le soir. Franck a conduit le bus toute cette année, et nous quitte en cette fin décembre. Les accompagnatrices qui assurent la sécurité des enfants dans le bus sont Florence, Patricia et Stéphanie. Et enfin, Laurence et Patricia gèrent les maternelles en tant qu'ATSEM, épaulées quelquefois par Stéphanie.

Tous ces services ont été maintenus dans le strict respect des exigences sanitaires, en respectant notamment tout au long de l'année le non-brassage des classes.

Le SIRP profite de ce bulletin pour vous souhaiter une très belle année 2022.

Delphine JACQUES,
Présidente du SIRP



ÉCOLE DE BERCHÈRES-SAINTE-GERMAIN



Classe de PM/MS • Mme GUILLE CERTAIN

ÉCOLE DE BERCHÈRES-SAINTE-GERMAIN ET POISVILLIERS



Classe de CP/CE1 • Mme MAUPU



Classe de MS / GS • Mme PATON



Classe de CE1/CE2 • Mme RIOTTEAU

ÉCOLE DE POISVILLIERS



Classe de CE2 / CM1 • Mme ROULLÉ



Classe de CM2 • M PELARDY



NOUVELLE 308 HYBRIDE

Unique

MIDI AUTO CHARTRES
Parc d'activité Euroval
28630 FONTENAY-SUR-EURE
02 37 91 81 00

MIDI AUTO 28
CC Plein Sud
28500 VERNOUILLET
02 37 38 95 00

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte WLTP (1) : 1,1 à 1,2 l/100 km ; Emissions de CO₂ WLTP (1) : 24 à 27 g/km. (1) Ces valeurs peuvent varier en fonction des conditions réelles d'utilisation et de différents facteurs. Plus d'informations auprès de votre point de vente ou sur <https://www.peugeot.fr/marque-et-technologie/wltp.html>. OPEn - Automobile PEUGEOT 552 144 503 RCS Versailles

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo.
#SeDéplacerMoinsPolluer



PHOTO DE CLASSE POISVILLIERS 1932



Les reconnaissez-vous ? Si oui, merci de nous envoyer les informations.

● ○ ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

- 09 juillet 2021
Maël, Thibault LABORDE
- 28 juillet 2021
Enaël MOREIRA DA FONTE LIBERT
- 13 décembre 2021
Axel, Christian COOLEN
Liam, Didier COOLEN

MARIAGES

- 21 août 2021
Elodie, Nelly, Clémentine KEROMNES
Pascal, Raymond BERLOT

DÉCÈS

- 13 mars 2021
Yves, Georges SAULIÈRE
- 14 octobre 2021
Dominique, Claude, Philippe TEREENEK

CONCEPT CONSTRUCTIONS
LE RESPECT DE LA QUALITÉ

UN PROJET ?
RENCONTREZ UN CONSEILLER
02 37 36 31 29
06 86 81 42 79

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES SUR-MESURE

8, RUE DE L'ORMETEAU 28300 LÈVES **WWW.CONCEPT-CONSTRUCTIONS.FR**

La Mavelynière
Salle de réception & gîtes

Salle de réception et gîtes de 4 à 24 personnes
Mariages - Anniversaires - Fêtes de famille - Séminaires

Marie et Rodolphe Bourgeot – **La Mavelynière** – 17, rue du Village 28300 POISVILLIERS
Mobile : **06 09 58 07 26** – Email : lamavelyniere@gmail.com

Carreau déco

Votre spécialiste carrelage au meilleur prix

Vente de carrelage aux professionnels et particuliers

28300 LÈVES 02 37 21 27 80 | 27000 ÉVREUX 02 32 30 62 04

28100 DREUX 02 37 46 23 27 | 76360 BARENTIN 02 78 77 51 00

www.carreaudeco.com

Horaires : du lundi au samedi 9 h-12 h et 14 h-19 h



Marilyn's
Coiffure

06 78 49 30 25

Salon privé sur RDV uniquement

Mardi : 9h - 20h30 - Mercredi : 9h - 17h

Jeudi : 9h - 14h - Vendredi : 9h - 19h

Samedi : 9h - 17h